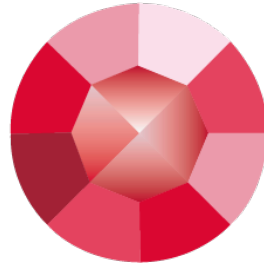




**UNIVERSITÉ
DE LORRAINE**

SJPEG



**Ecole Doctorale Sciences Juridiques, Politiques,
Economiques et de Gestion (ED SJPEG)**

Réunion de rentrée de l'Ecole Doctorale

Nancy – 29 nov. 2023

La thèse ...

- un défi personnel pour se surpasser et un parcours d'excellence
 - 1) un projet de recherche
 - 2) une formation universitaire complémentaire de haut niveau (spécificité française)
- aboutissant
 - au grade universitaire le plus élevé
 - à un avenir professionnel académique et/ou non-académique



- Métiers de l'enseignement et de la recherche
- Secteur privé
- Secteur public
- Professions libérales
- Institutions internationales, ...

Statistiques disponibles sur le site : <http://insertion.univ-lorraine.fr/>

Présentation de l'ED SJPEG



- Six disciplines ouvrant lieu à la délivrance du doctorat :
 - droit privé et sciences criminelles
 - droit public
 - histoire du droit
 - science politique
 - sciences économiques
 - sciences de gestion

Présentation de l'ED SJPEG



Une ED parmi les 8 que compte l'UL, au sein d'un « Collège Lorrain des Ecoles Doctorales (CLEED) »

Sur deux sites : Nancy et Metz

Dont le périmètre recouvre celui de 4 unités de recherche :

- **BETA** (sciences économiques)
- **CEREFIGE** (sciences de gestion)
- **IFG** (droit privé et sciences criminelles et histoire du droit)
- **IRENEE** (droit public et science politique)

➤ **une moyenne de 190 inscrit.e.s**

➤ pour environ 115 enseignant.e.s-chercheur.e.s habilité.e.s à diriger une thèse de doctorat (HDR - habilitation à diriger des recherches)



Votre accompagnement (vous n'êtes pas seul.e !)

- **La direction de thèse** (éventuellement codirection)
- Le « **laboratoire** » d'accueil (unité de Recherche)
- Les **chercheur.e.s** et les **doctorant.e.s** au sein de cette unité de recherche
- Le **comité de suivi individuel de thèse** (le **CSI**) :
normalement deux membres, l'un doit être HDR; l'un choisi par la direction de thèse, l'autre par la/le doctorant.e
(obligatoire à partir d'une demande de réinscription en 2^e année)
- **L'école doctorale SJPEG** (*infra*)

ED SJPEG



- l'équipe de l'ED (*infra*)
- le conseil de l'ED et ses représentant.e.s doctorant.e.s (*infra*)
- l'association des doctorants (La So SJPEG)

Équipe de l'ED SJPEG et contacts



Directeur : **Jochen Sohnle** (Pr. de droit public) – jochen.sohnle@univ-lorraine.fr

Directeurs/trice adjoint.e.s :

- **Thierry Colin** (Pr. en sciences de gestion) – thierry.colin@univ-lorraine.fr
- **Yannick Gabuthy** (Pr. en sciences économiques) – yannick.gabuthy@univ-lorraine.fr
- **Alexia Gardin** (Pr. de droit privé) – alexia.gardin@univ-lorraine.fr

Gestionnaire pédagogique : **Sandrine Cecchi** (congé de maladie) remplacée jusqu'au 31/12/2023 par **Vanessa Binet** – vanessa.binet@univ-lorraine.fr

Gestionnaire administrative : **Inès Nowak-Stamm** – ines.nowak-stamm@univ-lorraine.fr

Gestionnaire responsable pour les formations: **Aurélié Masson** – aurelie.masson@univ-lorraine.fr, jusqu'au 31/12/2023

Adresse générique de l'ED : ed-sjpeg-contact@univ-lorraine.fr

Site Internet : <http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/sjpeg/presentation>

Représentant.e.s doctorant.e.s au conseil



Laboratoire BETA :

- Arthur MÉLY (arthur.mely@univ-lorraine.fr)
- Seynabou GUEYE (suppléante, seynabou.gueye@univ-lorraine.fr)

Laboratoire CEREFIGE :

- Arnaud SALLERIN (arnaud.sallerin@univ-lorraine.fr)
- Madiha BENDJABALLAH (suppléante, madiha.bendjaballah@univ-lorraine.fr)

Laboratoire IFG :

- Julien SIMON (j.simon@univ-lorraine.fr)
- Jérôme DAL MOLIN (suppléante, jeromine.dal-molin@univ-lorraine.fr)

Laboratoire IRENEE :

- Kodjo Thomas WOWOUI (kodjo-thomas.wowoui@univ-lorraine.fr)
- Lou Francesca Marlène LEHIE (suppléante, lou-francesca-marlene.lehie@univ-lorraine.fr)

Vos droits et obligations

- v. Charte du doctorat de l'UL (signée par la/le doctorant.e et sa direction de thèse : à lire ATTENTIVEMENT à l'inscription)
- v. le vade-mecum de notre ED (<http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/sjpeg>, à la fin du paragraphe introductif)
- **Durée** de thèse « normale » selon l'arrêté du 25 mai 2016 (modifié en 2022) :
 - **3 ans** si « **temps plein** consacré à la recherche » (toute forme de financement dédié à la thèse : contrat doctoral, CIFRE, bourses ou allocations gouvernementales ...etc...)
 - **6 ans** pour les doctorants « à **temps partiel** » (salarié.e, autofinancement, financement familial, ...)
 - au-delà : régime de réinscription « à titre dérogatoire »

Droits



- traitement digne, professionnel et non-discriminatoire (infra)
- appartenance à une unité de recherche (laboratoire) > présentation régulière de vos travaux
- Journée de l' ED SJPEG (communications annuelles à l'initiative de La So SJPEG, et autres tables rondes)
- aide à la mobilité pour participer à un colloque ou une formation
- aide à la mobilité internationale (dispositif DrEAM), thèses pouvant être réalisées dans le cadre d'une cotutelle internationale

Lutte contre le harcèlement moral et sexuel et les discriminations



Quelles que soient

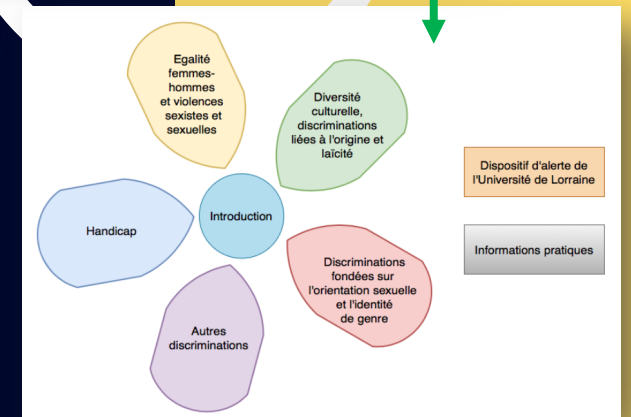
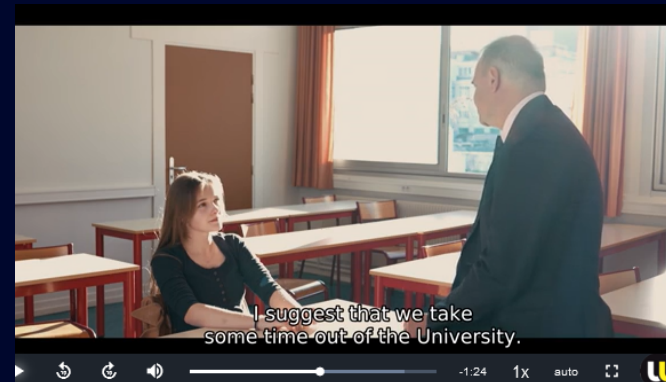
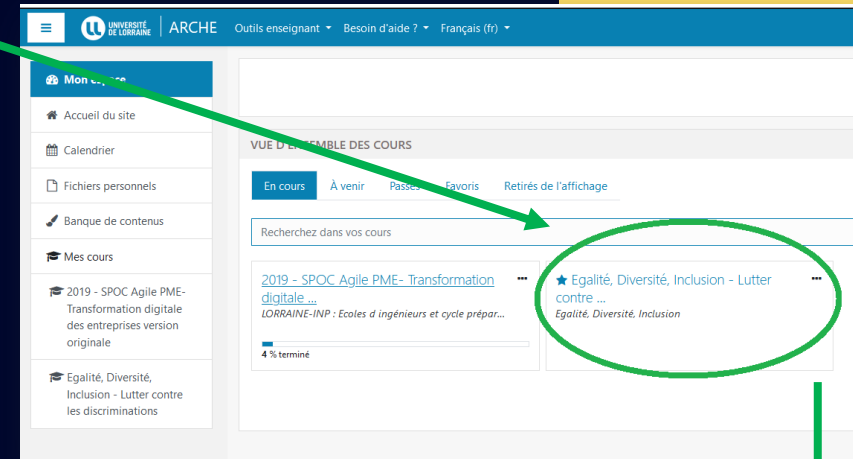
- votre origine,
 - votre culture,
 - votre sexe,
 - votre orientation sexuelle,
 - votre identité de genre,
 - votre religion,
 - votre apparence physique,
 - vos différences
- vous appartenez à la même communauté.

Des ressources pour **s'informer**

Sur arche.univ-lorraine.fr

Espace "égalité, diversité, inclusion – Lutter contre les discriminations" : pour sensibiliser au vivre ensemble et aux critères de discriminations

10 vidéos et des commentaires pour comprendre nos différences et éviter toute forme de violence



Lutte contre le harcèlement moral et sexuel et les discriminations



Aide au niveau de l'université :

- Nadja Formet, Psychologue du travail
- Corinne Schumpf, Déléguée aux conditions et relations de travail

Contacts spéciaux confidentiels au niveau UL : **téléphone : 06 38 97 73 91** ou **mail : harcelement-sexuel-discrimination@univ-lorraine.fr**

info : <https://www.univ-lorraine.fr/lutte-contre-le-harcelement-sexuel-et-les-discriminations>

Aide par l'entourage : autres doctorant.e.s (témoins), équipe ED, labo, personnel)

Lutte contre le harcèlement moral et sexuel et les discriminations



En même temps, à l'extérieur de l'Université de Lorraine, vous pouvez :

- porter plainte : police, gendarmerie
- saisir le défenseur des droits (www.defenseurdesdroits.fr / www.antidiscriminations.fr)
- vous adresser à des associations de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et les discriminations

<https://www.univ-lorraine.fr/egalite-diversite-inclusion/structures-daides-aux-victimes/>

Droits (interruption de la thèse)



1) Césure (mise entre parenthèses)

- exceptionnellement, sur autorisation de la présidence de l'UL (après avis de la direction de thèse, de la direction de l'ED et de la VP en charge du doctorat après avis de la commission césure)
- suspension temporaire des études doctorales, pendant 1 an maximum (ou pour 1 semestre), tout en restant inscrit.e (droits d'inscription réduits)
- la césure n'est possible qu'une fois et doit être prise en une seule fois, AVANT d'entrer en phase d'inscription dérogatoire.
- motifs de la demande de césure : pour des raisons d'ordre professionnel, pour des raisons d'ordre personnel, ou pour des raisons « d'études » (projet complémentaire à la thèse) (*infra*)

<https://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/etre-doctorant/cesure>

Droits (interruption de la thèse)



Motifs: Code Education Article D611-16

La césure peut prendre notamment l'une des formes suivantes :

- 1° Une formation dans un domaine différent de celui de la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit ;
- 2° Une expérience en milieu professionnel en France ou à l'étranger ;
- 3° Un engagement de service civique en France ou à l'étranger, qui peut notamment prendre la forme d'un volontariat de solidarité internationale, d'un volontariat international en administration ou en entreprise ou d'un service volontaire européen;
- 4° Un projet de création d'activité en qualité d'étudiant-entrepreneur.

Droits (interruption de la thèse)



2) maladie ou événement familial

- communiquer au secrétariat de l'ED SJPEG une attestation (respectant le secret médical) justifiant l'incapacité de travailler ou l'événement familial (date de départ, date de fin)
- pour tous les doctorant.e.s (y compris non salarié.e.s et non financé.e.s sur contrat doctoral) : permet de décompter la durée d'inscription en thèse ; facilite la décision de réinscription ultérieure si l'ED SJPEG est informée au préalable
- pour les doctorant.e.s financé.e.s sous forme de contrat doctoral : l'arrêt maladie doit être déclaré au service RH de l'UL (y compris pour les ATER), et permet le cas échéant de proroger le financement

Dispositif handicap



- Études et handicap : <https://www.univ-lorraine.fr/enseignements-et-formations/etudes-et-handicap/> (> GUIDE DE L'ÉTUDIANT EN SITUATION DE HANDICAP)
- <http://handicap.univ-lorraine.fr> : démarches, vie pratique, vie de l'étudiant.e.

Obligation de réinscription



TRES IMPORTANT: dès juin et avant le 14 juillet (pas septembre)

- sur avis de la direction de thèse, du CSI et de la direction de l'ED dès la 2^e année
- si besoin, audition devant le conseil de l'ED (notamment pour les demandes de réinscription à titre dérogatoire au-delà de la 6^e/7^e année)
- condition: remise d'un rapport d'étape annuel
- conséquence d'une non-réinscription : situation d'abandon et impossibilité de se réinscrire par la suite

Obligation de participer aux formations et de valider 30 crédits



Formation reposant sur trois piliers :

- Validation scientifique
- Accompagnement de la thèse
- Préparation à l'après-thèse

LA FORMATION DOCTORALE A L'UNIVERSITE DE LORRAINE

LA THÈSE

Travail personnel aboutissant à la rédaction d'une thèse, accompagné par des encadrants



UN PARCOURS de FORMATION
Validé par l'obtention de 30 crédits
 parmi les items suivants :

VALORISATION SCIENTIFIQUE (10 crédits minimum)	ACCOMPAGNEMENT DE LA THÈSE (10 crédits minimum)	PREPARATION A L'APRES-THESE (5 crédits minimum)
Publications	Formations disciplinaires 5	MODULES - Aide à l'insertion prof. - Enseignement supérieur - Innovation, Entreprise - Médiation scientifique ***** Possibilité de parcours pédagogiques et préparation à des LABELS
Présentation à Conférences, Colloques...	Compétences transverses 3	
Audition libre (colloques, conférences...)	Intégrité scientifique 1	Séjours en Entreprise ou Collectivité
Séjours en laboratoire	Langues : Anglais-FLE 1	Responsabilités collectives
+ 5 crédits flottants (fonction de l'ED de rattachement)		

Les dates-clés des doctorant.e.s



La période de 1^{ère} inscription ou de réinscription :

- 1^{ère} inscription à finaliser avant le 31 octobre : sauf situation particulière (demande de CIFRE, thèse en cotutelle, ..., à régulariser au plus vite)
- Réinscription : avant la fermeture des services administratifs de la Maison du Doctorat durant les vacances d'été. Doit être finalisée pour le 30 septembre (**paiement inclus**), sauf cas exceptionnel (audition devant le conseil d'ED, etc...)



Les dates-clés des doctorant.e.s

- fin octobre à début décembre : Journée de rentrée de l'ED SJPEG (couplée normalement avec Journée de l'association des doctorant.e.s SJPEG)
- mai/juin : Rencontre des doctorant.e.s de l'association ED SJPEG
- présentation des travaux dans le cadre de l'unité de recherche
- mai/juin: déposer le rapport d'étape annuel sur l'application ADUM)
- mai/juin : rencontre avec les membres du comité de suivi de thèse

Information complémentaire

1) « Domptez la doc »

➤ <http://bu.univ-lorraine.fr/services/domptez-la-doc>

➤ pour découvrir le programme de formation "DOMPTEZ LA DOC ! »

2) recherche bibliographique sur le sujet de thèse:

- Gwenola Lencot – BU (droit)

- Stéphanie Boulanger - Médiathèque Artem (économie-gestion)



L'équipe de l'ED vous souhaite
un magnifique et enrichissant
doctorat et sera toujours à
votre écoute !